

Carnet

LES URGENCES

Sapeurs-pompiers : 18.
Polyclinique Trois Frontières, service des urgences : 03.89.70.37.85
Ambulances ludoviciennes : 03.89.69.10.00 ; Saint-Louis secours ambulances : 43b, rue du 1^{er}-Mars, Saint-Louis, 03.89.32.76.14.
Gendarmerie de Saint-Louis : 03.89.69.15.40. De Hagenthal : 03.89.68.50.01. De Sierentz : 03.89.81.53.11 ou 17.
Urgence gaz : 03.89.69.78.27.
Urgence eau/assainissement : 0810.46.34.63.
Elektra Birseck : 03.89.89.76.40.
Hunelec : 03.89.89.76.24.
Urgence électricité Huningue : 03.89.67.78.38. EDF 24 h/24 : Information : 08.10.38.93.00, Dépannage : 08.10.33.31.68 ; GDF : 03.89.57.27.28.
Entraide Femmes Haut-Rhin, pour briser l'isolement des femmes : 07.81.90.56.20 (24 heures/24), e-mail : entraidefemmes68@gmail.com, Facebook : [entraide femmes haut-rhin](https://www.facebook.com/entraidefemmeshautrhin)
Association solidarité femmes 68, 1, avenue de Bâle à Saint-Louis : 03.89.70.02.21 ; e-mail : solidarite.femme.st-louis68@wanadoo.fr
LES SERVICES

Cyber-base Emploi : Maison de l'emploi et de la formation, 51, rue de Mulhouse à Saint-Louis. Tél. 03.89.89.00.00. Lundi de 13 h 30 à 18 h ; du ma. au ve. : de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. Accès libre et gratuit.
Ludoservices : pour besoins de main-d'œuvre (ménage, repassage, jardinage), 3, rue de la Gare à Saint-Louis, 03.89.69.70.72. Du lu. au ve., de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Couples et Familles du Haut-Rhin : conseil conjugal et familial sur rendez-vous au 06.18.21.44.84. Permanence le 2^e et le 3^e jeudi du mois de 16 h 30 à 18 h 30 (hors congés scolaires), à la Maison des associations 3, avenue de Bâle à Saint-Louis. Tél. : 03.89.69.84.83.

Kembs Une association et une maison dédiées au patrimoine

La nouvelle association qui verra le jour en novembre prochain à Kembs se consacrera au patrimoine kembsois et prendra ses quartiers dans l'ancienne mairie.

« Celui qui oublie ses racines perd un peu son âme. » Ce dicton breton est un peu le leitmotiv de la petite dernière de la grande famille des associations kembsoises. Une petite dernière qui devrait voir le jour en novembre prochain. « C'est une idée de la municipalité, explique Céline Bach, l'adjointe au maire chargée de la commission histoire et patrimoine. Sa mission sera l'approche historique de notre cité et la conservation du patrimoine, en partenariat avec la société d'histoire ».

Des expositions et un point info

Cette association, qui pourrait s'appeler Les amis du patrimoine, tenait un stand au forum des associations du 6 septembre. L'ancienne mairie sera mise à disposition par la commune pour lui servir d'écrin et devenir ainsi



Céline Bach, adjointe au maire, chapeaute avec une belle énergie la future nouvelle association Les amis du patrimoine.

Photo Jean-Luc Nussbaumer

une maison du patrimoine. Bien entendu, ces locaux auront besoin d'un petit lifting. Une rénovation intérieure qui sera réalisée courant 2015, et qui comprend la téléphonie, des vitrines, un système d'alarme, des bornes vidéo,

etc. Un investissement pour lequel des subventions sont attendues du conseil régional et du conseil général.

« Nous aurons des expositions permanentes au premier étage, sur des thèmes comme la vie de la cité, le

passé romain, les fouilles archéologiques, la centrale hydroélectrique, la batellerie et la pêche. Et une salle d'autrefois, témoin des siècles passés. Le rez-de-chaussée abritera des expositions temporaires, sur des thèmes d'actualité ou des programmes scolaires, comme des collections d'objets. Il y aura également un point info office de tourisme, avec vente d'objets et de livres », développe Céline Bach.

Un appel aux dons d'objets anciens

Pour gérer cette maison du patrimoine, il va falloir des bénévoles. « Nous prévoyons des heures d'ouverture régulière un à deux après-midi par semaine, ainsi que tous les premiers dimanches du mois. Et à la demande, pour des visites ponctuelles, par exemple pour les écoles. Une dizaine de personnes se sont déjà portées volontaires pour aider au fonctionnement de la maison du patrimoine. Nous cherchons encore des bénévoles et nous lançons également un appel aux dons d'objets anciens, comme des photos, des écrits ou autres. »

Jean-Luc Nussbaumer

■ **CONTACT** Céline Bach, adjointe au maire, mairie de Kembs, tél. 03.89.48.37.08, mairie.kembs@wanadoo.fr